

Montreuil, le 26 mars 2013

EUROPERF, groupe PAROUR : un Parfum de scandale !!

À l'attention de la Presse écrite et orale

La FNIC-CGT tient à dénoncer le scandale qui entoure la liquidation judiciaire prononcée à l'encontre de la société EUROPERF, fabricant de parfum dont l'actionnaire principal est le groupe PAROUR. Tout indique, désormais, que le groupe et la Direction locale ont organisé, surnoisement depuis plusieurs mois, la chute de l'entreprise, outil de travail de 86 salarié(e)s à WORMHOUT, près de Dunkerque dans le Nord de la France.

Tout s'est passé dans la précipitation, car les 86 salarié(e)s ont été laissé(e)s sans information jusqu'à ce qu'ils se mobilisent et obtiennent une réunion exceptionnelle de leur Comité d'Entreprise, le 28 février dernier au cours de laquelle le Directeur du site leur annonce être en rupture de trésorerie justifiant une demande de liquidation judiciaire... alors qu'il déclarait la bonne santé de l'entreprise en juin 2012, à la sortie d'un redressement judiciaire qui avait duré près d'un an !

- ⇒ Après l'annonce du tribunal de commerce de Paris le 15 mars 2013 décidant la liquidation immédiate de l'entreprise,
- ⇒ Après l'intervention d'un agent ERGDF pour coupure de gaz faute d'impayés,
- ⇒ Après la tentative ratée de manipulation du directeur local envers les salariés pour faire sortir de la marchandise pour PAROUR, selon les instructions du liquidateur,
- ⇒ Après la coupure du téléphone et d'internet privant le Comité d'Entreprise de toutes communications avec l'extérieur,
- ⇒ Les salariés constatent que tous les contrats liant le groupe PAROUR à EUROPERF ont été méthodiquement modifiés pour couper tous les liens. Ils découvrent qu'ils sont, depuis le 1^{er} mars, privés de mutuelle, et par conséquent privés d'accès aux soins pour eux et leur famille !!

Il devient évident, pour chacune et chacun des salarié(e)s, que la situation de leur usine a été organisée, par la direction, pour la ruiner d'abord et ensuite la délocaliser !... Laisant, par la même occasion, des clients sérieux sur le bord du chemin !!

La FNIC-CGT tient à dénoncer l'attitude de la Direction locale d'EUROPERF et ne peut pas croire que le groupe PAROUR, industriel de la cosmétique, premier actionnaire d'EUROPERF, n'ait pas eu connaissance, ni de ses manœuvres, ni des entraves faites à son Comité d'Entreprise. En se refusant à toute participation à la table ronde initiée par la CGT et approuvée par la préfecture du Nord, le groupe PAROUR démontre son implication dans ce stratagème de fermeture frauduleux de l'entreprise !

Après l'enquête des services des douanes et le courrier de la DIRECCTE au procureur de la république, tout doit être fait désormais pour mettre en lumière les manipulations de patrons voyous et pour sauver l'outil de travail – de très bonne qualité - des salarié(e)s en lutte entraîné(e)s, malgré leur professionnalisme et leurs efforts, dans la perspective du chômage.

La FNIC-CGT interpelle, ce jour, le Ministre du redressement productif, Monsieur Arnaud MONTEBOURG, afin qu'il intervienne dans ce dossier, pour obtenir le redressement économique du site de Wormhout, par le maintien de l'emploi et de ses capacités productives.

Les salarié(e)s sont en légitime défense, la FNIC-CGT soutient leur combat !